

## AG. HARCELER n'est pas joué poursuit son action

Jeudi 5 décembre, l'association HARCELER n'est pas joué, présidée par Stéphane Tirard, tenait son assemblée générale. L'occasion d'accueillir de nouveaux bénévoles pour une lutte plus que jamais d'actualité.

Condé-sur-Noireau. Jeudi 5 décembre, une quarantaine de personnes se dirigent vers la salle du marché couvert. Pas de belote ou de loto cette fois, mais l'assemblée générale de l'association HARCELER n'est pas joué, présidée par Stéphane Tirard, et créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, plus utile que jamais : « **Depuis l'article de L'Orne Combattante du 7 novembre, on a désormais 42 enfants, victimes de harcèlement, qui nous ont contactés** », détaille le président.

Une progression inquiétante, quand on sait qu'en 2017 l'association n'accompagnait qu'un seul enfant, 6 enfants en 2018 et 42 en 2019. Des enfants au parcours différents mais tous victimes de harcèlement, avec pour certains des conséquences qui peuvent être dramatiques : « **Les deux derniers enfants que l'on a pris en charge ont déjà fait trois tentatives de suicide chacun.** »

Plusieurs projets ambitieux

Depuis sa création, l'association multiplie aussi les projets avec des établissements scolaires, avec notamment en 2018 un partenariat avec le Sacré-Coeur de Condé, et lycée Saint-Thomas-d'Aquin de Flers.

En 2019, les membres de l'association ont suivi une formation sur l'autisme et l'approche de la sexualité chez l'enfant, et participé à une soirée débat sur le harcèlement scolaire à l'université de Caen.

Pour 2020, les projets sont nombreux : « **On a un projet avec les groupes scolaires d'Argences et de Moulton. Un contact a également été pris avec le lycée Charles-Tellier pour une formation des assistants d'éducation à la thématique du harcèlement. Le partenariat avec le Sacré-Coeur se poursuit, et on a comme projet un concours avec les établissements partenaires pour créer un court-métrage, avec l'appui du café du théâtre de Caen.** »

Un manque de moyen

Malgré le nombre d'enfants à charge croissant, les moyens de l'association eux n'évoluent pas. Depuis une subvention de la mairie de 200 €, utilisés pour souscrire à une assurance, ils n'ont obtenu qu'une aide de 10 € en 2018 suite à un don, et aucune aide en 2019. Afin de financer la vie de l'association, il a donc été décidé de définir un montant de cotisation de 12 € pour chaque membre majeur, élu du bureau ou non, et 6 € pour chaque membre de plus de 15 ans.

L'association a notamment largement ouvert son bureau, et recherche désormais un vice-président, un vice-secrétaire, un vice-trésorier, un chargé de communication-animation, un vice-chargé de communication-animation, un chargé de recherche fonds et subvention et un vice-chargé de recherche fonds et subvention.

Une antenne sera ouverte dans la Manche et dans l'Orne, avec déjà un président pour chaque département, qui doivent désormais trouver les membres de leur bureau.

L'assemblée générale s'est terminée avec un échange entre les membres de l'association et ceux qui sont venus assister à l'assemblée générale. L'occasion de parler des méthodes employées par l'association pour venir en aide aux enfants, et de la philosophie de ses membres : « **On veut que l'enfant devienne acteur de sa propre personne. On ne fait rien s'il ne le décide pas.** »

Une association qui organise durant plusieurs week-ends avant les fêtes des opérations papiers cadeaux durant les fêtes, à l'Intermarché de Condé-sur-Noireau. Un moyen simple de soutenir une action utile.

Si vous souhaitez rejoindre cette association ou que vous avez besoin de ses services : 06 17 92 45 24 ou tchitchi1461@gmail.com.

P.L.M

